

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2008

Présidence : Monsieur Yves Sesseli

Dans la séance du 8 décembre 2008, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1. Assermenté Madame Astrid BRUNE et Monsieur Philippe Maeder en remplacement de Mesdames Manon LUTZ-FONJALLAZ et Brigitte SWART, démissionnaires.
2. Accepté le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2008 avec un complément.
3. Accepté le projet de budget pour l'année **2009** modifié selon demande de la commission des finances :

RECETTES : Fr. 10'820'200.--

DÉPENSES : Fr. 12'120'400.--

Avec un **excédent de dépenses** de

Fr. 1'300'200.--.

4. A nommé Monsieur Philippe MAEDER à la Commission de gestion en remplacement de Madame Manon LUTZ-FONJALLAZ, démissionnaire.

Le projet de budget, le procès-verbal, ainsi que le rapport de la Commission des finances sont à disposition au Secrétariat municipal.

CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

La Secrétaire :

Yves Sesseli

Elisabeth Bochud